



MAIRIE

DE

BREIL-SUR-ROYA
ALPES-MARITIMES

« Station verte de vacances »

OBJET :

V/Réf. :

N/Réf. :

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 mai 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 26 mai 2014 à 19H00 sur convocation et sous la présidence de Monsieur IPERT André Maire de Breil sur Roya. Début de la séance à 19H05.

Etaient présents : Mr IPERT André Maire, Mr AMERIO Mario Ier adjoint, Mme FORESTIER Laurence adjointe, Mr OLIVERI Pippo adjoint, Mme GIORDANO Renée adjointe, Mr MASSEGLIA Michel adjoint, Mr COTTALORDA Gilbert Conseiller Municipal, Mme VERAN Angèle Conseillère Municipale, Mme GOSSMANN Sylvia Conseillère Municipale (A : 19H30), Mme CAUDRON Bernadette Conseillère Municipale, Mr BOUKHADRA Abid Conseiller Municipal (A : 19H40), Mme COTTALORDA Gisèle Conseillère Municipale, Mme ABIDOS Christelle Conseillère Municipale, Mr BRAUN Michel Conseiller Municipal, Mr REY Joseph Conseiller Municipal, Mr BEGHELLI Jean-Pierre Conseiller Municipal, Mme GASTALDI Danièle Conseillère Municipale.

Excusée : Mr MINOTTO Jean-Marie donne procuration à Mr AMERIO Mario, Mme ALLAVENA Marie-Lou donne procuration à Mr REY Joseph.

Secrétaire de séance : Mme Christelle ABIDOS

Appel des présents

En ouverture, **Monsieur le Maire** remercie Mme Bernadette CAUDRON Conseillère Municipale pour la qualité du travail effectué pour le compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2014.

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

05 mai 2014	:	Convention de location d'un appartement sis au 2^{ème} étage de la Mairie à Mr Didier SILVE Directeur des Services Loyer mensuel : 400,79€ charges non comprises Durée : Prend effet le 1^{er} avril 2014 pour la durée du service de Mr Didier SILVE à la Mairie de Breil sur Roya
12 mai 2014	:	Contrat de maintenance informatique avec la Société INFOLEASE Renouvellement du contrat Prestations : maintenance du parc informatique de la commune Durée : 1 an – Prend effet au 1^{er} janvier 2014 Coût : 3.356,40€ TTC

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 25 avril 2014.

Le Procès-Verbal de la séance du 25 avril 2014 a été **approuvé à l'unanimité** des membres présents.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Décision Modificative Budgétaire sur le Budget de la Commune

Monsieur le Maire, présente la Décision Modificative Budgétaire (10 000 €) qui se rapporte à des dépenses d'investissement pour l'achat de matériel et d'outillage pour les Services Techniques et la Brigade Verte. Il précise qu'une débroussailleuse, une tondeuse et du consommable ont déjà été achetés.

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

2 - Nouvelle convention pour le gymnase-salle de sports

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, présente l'historique de la cession de la Salle de sports au Conseil Général pour l'euro symbolique, avec le transfert des moyens matériels et du personnel, ainsi que l'ensemble des charges afférentes à l'équipement public.

La dernière convention proposée présentait 2 anomalies :

- la nécessité de la présence d'un gardien municipal lors des activités associatives breilloises
- l'interdiction de pratiquer le foot-ball en salle

Lors d'une réunion au Conseil Général, il a été convenu de respecter l'intégralité des conditions de la cession et d'autoriser par un engagement écrit de principe l'absence de gardien pendant les activités des associations ainsi que la pratique du foot-ball en salle pour les enfants de moins de 13 ans.

A l'ancienne convention viendront s'ajouter deux courriers en guise d'avenants.

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, précise de plus que la commune proposera une convention à chaque association pour l'exercice de leur activité à la Salle de sports.

Vote

Contre : 0

Absention : 0

Pour : 19

3 - Versements des subventions aux Associations – 1^{ère} Liste

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, précise que le montant global affecté aux associations est en augmentation. En effet la mairie a pris l'option d'encourager la vie associative qui joue un rôle important dans la dynamique de la commune : « la vie associative, c'est un investissement pour la commune, pas une charge ».

Deux commissions extra-municipales pour le sport et la culture se sont réunies pour esquisser un projet global commun (17 associations sportives et 23 associations culturelles). Les demandes faites par les associations correspondaient à peu près au budget disponible. Si on constate un léger déséquilibre entre les demandes de subventions, la municipalité veillera l'année prochaine à mieux équilibrer les affectations.

Chaque association aura à fournir l'année prochaine un budget prévisionnel et un bilan de son activité.

En conclusion Michel Masségli souligne l'esprit de concertation, de coopération et de transparence qui a prévalu dans le fonctionnement des nouvelles commissions extra-municipales.

Les subventions suivantes ont été adoptées :

LES VEILLEURS DE VIE	700,00€	Approuvé
CERCOLO	700,00€	Approuvé
CLUD DE L'OLIVIER	700,00€	Approuvé
MULTIPRISE	500,00€	Approuvé
SIGNES	500,00€	Approuvé
AMACCA DE LA ROYA	700,00€	Approuvé

		1 abstention
APE	1.500,00€	Approuvé
BIBLIOTHEQUE	1.400,00€	Approuvé
Cie DE L'ARPETTE	1.500,00€	Approuvé 1 abstention
L'ECHO DU LAC	2.000,00€	Approuvé
COMITE DES FÊTES DE LIBRE	1.000,00€	Approuvé
COMITE DES FÊTES DE BREIL	7.000,00€	Approuvé
PEP'SY FORM	800,00€	Approuvé
JUDO CLUB	1.000,00€	Approuvé
AS ROYA	6.500,00€	Approuvé, 2 abstentions
SOCIETE DE CHASSE « LA GRIVE » (Sous réserve de dépôt du dossier)	800,00€	Dossier non reçu
TIR CLUB	520,00€	Approuvé
VELO CLUB	3.000,00€	Approuvé, 1 abstention
DREAM ROYA ZUMBA FITNESS	400,00€	Approuvé
ECHO-MUSEE	300,00€	Approuvé, 1 abstention
Total :	31.520,00€	

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour = 19

4 - Désignation des Conseillers Municipaux aux commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F).

Monsieur le Maire donne la parole à **Mme Laurence FORESTIER** Adjointe qui précise que la répartition des conseillers municipaux est en cohérence avec leur mission au niveau du conseil municipal.

Elle propose la liste suivante au conseil :

Commissions CARF	Représentants
Commission Développement Economique	1-Mme Laurence FORESTIER 2-Mme Renée GIORDANO
Commission Aménagement de l'Espace et SCOT*	1-Mme Laurence FORESTIER 2-Mme Angèle VERAN
Commission Habitat	1-Mme Sylvia GOSSMANN 2-Mme Christelle ABIDOS
Commission Politique de la Ville	1-Mr Pippo OLIVERI 2-Mme Gisèle COTTALORDA
Commission Cadre de Vie : Eau- air- bruit-fourrière pour animaux	1-Mme Danièle GASTALDI 2-Mme Marie-Lou ALLAVENA
Commission Transport et Accessibilité	1-Mr Pippo OLIVERI 2-Mr Michel BRAUN
Commission Equipements Culturels et Sportifs	1-Mr Michel MASSEGLIA 2-Mr Michel BRAUN
Commission Parcs de stationnement et fourrière automobile	1-Mr Abid BOUKHADRA 2-Mr Joseph REY
Commission Revitalisation de l'Agriculture identitaire	1-Mr Gilbert COTTALORDA 2-Mr Angèle VERAN
Commission Environnement	1-Mr Jean-Marie MINOTTO 2-Mr Gilbert COTTALORDA
Commission Coopération transfrontalière	1-Mr Mario AMERIO 2-Mr Laurence FORESTIER

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

5 - Etablissement de la liste des candidats pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire précise que cette commission sera constituée de huit commissaires titulaires et de huit commissaires suppléants désignés par la préfecture parmi une liste de 32 membres.

Monsieur le Maire, propose et soumet aux membres du Conseil la liste des candidats suivants :

Mr Michel LOISEAU Promenade Georges Clémenceau 06540 Breil sur Roya
Mr Renaud LEFEBVRE 1217 chemin du Col d'Agnon 06540 Breil sur Roya
Mme Marie-Lou ALLAVENA 988, chemin de Veil 06540 Breil sur Roya
Mme Angèle VERAN 855 Chemin de Bourgemo 06540 Breil sur Roya
Mme Martine ALLAVENA 192 avenue des anciens combattants en AFN 06540 Breil sur Roya
Mr Paul BIEMONTE 65 rue de Turin 06540 Breil sur Roya
Mr Marcel AMERIO 253 chemin du Refuge 06250 Mougins
Mr Jean-Laurent COTTA Rue de la Colle Hameau de Piène-Haute 06540 Breil sur Roya
MR Philippe MAFFEI 12 couréou da Braga 06540 Breil sur Roya
Mme Estelle GIORDANO 37 rue de Turin 06540 Breil sur Roya
Mme Patricia BARBE place André Malraux 06540 Breil sur Roya

Mme Karine SASSI La Pinéa 06540 Breil sur Roya
Mme Jocelyne FUOCHI Chemin de l'Isola 06540 Breil sur Roya
Mme Eliane VIGOUREUX 94 rue Pasteur 06540 Breil sur Roya
Mme Marie-Paule BUGINI 85B ancienne Route Impériale 06540 Breil sur Roya
Mr Joseph REY 8 rue Parmentier 06540 Breil sur Roya
Mme Karine BOETTI 147 route de la Madone 06540 Breil sur Roya
Mme Laure PASTORE 212 route de la Madone 06540 Breil sur Roya
Mr Jean-Paul AUDOLY 20 rue de la place Rousse 06540 Breil sur Roya
Mr Jean-Pierre MORENA 1 rue Espace Loisirs 06540 Breil sur Roya
Mr Jean-Pierre CURTI 5 impasse des Mimosas 06540 Breil sur Roya
Mr Christian CARENCO 490 chemin du Col d'Agnon 06540 Breil sur Roya
Mme Christine GARELLI place de l'Eglise Hameau de Libre 06540 Breil sur Roya
Mme Patricia BALANDIER 43 rue Pasteur 06540 Breil sur Roya
Mr Jean SENECA 71 route de la Madone du Mont 06540 Breil sur Roya
Mr Charles SARTORE 64 montée Saint Jean d'Ermi

06540 Breil sur Roya
Mr Guy ASCUITTI 29 avenue Bellevue 06100 Nice
Mr Charles TOSAN 204 ancienne Route Impériale 06540 Breil sur Roya
Mr Germain MINOTTO 173 rue du Commandant Hardy 06540 Breil sur Roya
Mme Patricia BELTRA-MASSEGLIA 84 rue de Turin 06540 Breil sur Roya
Mr René GROSSO Villa Les Vignes aux Bois 425 route Saint Pierre 06540 Breil sur Roya

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

6 - Délibération sur le non transfert à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

Monsieur le Maire, donne lecture aux membres du Conseil du projet de délibération.

Monsieur le Maire précise, que dans le cadre de la nouvelle loi ALUR* qui permet que l'élaboration du PLU puisse être de la compétence de la CARF, il est primordial que la commune conserve cette compétence urbanisme, privilégiant ainsi un lien de proximité avec les administrés et sa capacité à maîtriser son développement tout en préservant son identité rurale.

Des réunions de travail seront organisées dès cet automne 2014 pour relancer l'élaboration du futur PLU de Breil sur Roya.

Il soumet ce projet de délibération au vote :

A l'unanimité, les membres présents du Conseil S'OPPOSENT au transfert à la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune de Breil sur Roya.

7 - Motion présentée par le Conseil Général 06 et l'Association des Maires des Alpes-Maritimes (ADM06) sur la suppression des Conseils Généraux.

Monsieur le Maire, présente aux membres le contenu de la Motion présentée par le Conseil Général des Alpes-Maritimes et par l'Association des Maires et Présidents de Communautés des Alpes-Maritimes (ADM 06).

Il rappelle l'intérêt majeur de préserver ce lien de proximité Commune/Conseil Général, par ailleurs un des principaux interlocuteurs pour son développement.

A l'unanimité les membres présents du Conseil vote cette motion.

8 - Demande d'aide exceptionnelle au Conseil Général des Alpes-Maritimes pour le fonctionnement de la Piscine.

Monsieur le Maire, propose de solliciter auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes une aide exceptionnelle au démarrage et au fonctionnement de la piscine, suite au sinistre exceptionnel du 24 décembre 2013 au 26 décembre 2013 ayant endommagé l'ensemble de l'installation de chaufferie ainsi que le dispositif technique annexe.

Considérant les vices cachés et une réelle absence de conformité dans le dispositif d'évacuation des eaux pluviales (pompe de refoulement sous dimensionnée, absence de porte étanche, etc...),

Compte tenu de la fréquentation importante des trois collèges de Breil, Sospel et Tende dans le cadre du plan Piscine Conseil Général des Alpes-Maritimes,

Considérant l'engagement formel du Président du Conseil Général dans cette demande de prise en charge totale de la dépense, d'un montant de 697.349,24 € TTC

Monsieur le Maire propose le plan d'exécution suivant :

-1^{er} tranche : Mise en route provisoire : 229.000,00 € TTC

-2^{ème} tranche : Remise en état définitive : 468.349,24 € TTC

Soit un montant global de : **697.349,24 € TTC**

Il précise qu'aucun engagement financier ne sera pris pour le commencement des travaux sans un accord formel écrit du Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Il propose aux membres du Conseil de demander au Conseil Général des Alpes-Maritimes, une subvention portant sur l'intégralité de la dépense pour un montant de 697.349,24 € TTC.

Approuvé à l'Unanimité des membres présents.

9 - Demandes de subventions au titre de la Réserve Parlementaire et auprès du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Monsieur le Maire, donne lecture aux membres du Conseil du courrier envoyée par Mr Marc DAUNIS Sénateur-Maire de Valbonne nous faisant part d'une dotation forfaitaire dans le cadre de sa réserve parlementaire pour le financement de projets d'investissement.

Monsieur le Maire, propose aux membres de solliciter cette subvention au titre de la Réserve Parlementaire pour l'achat de :

- City Stade & Stade de Foot : 2 points lumineux et filets recouvrant et rehausseur

- Pour les Festivités : 1 estrade modulable

- Pour la commune et les hameaux : 7 panneaux d'information d'expression libre (1 à Piène-Haute, 1 à Libre et 5 à Breil)

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

1 - Projet de délibération sur les rythmes scolaires, présenté par l'Association des Maires des Alpes-Maritimes (ADM 06)

Mr Pippo OLIVERI Adjoint, informe les membres du Conseil du contenu exhaustif du projet communal sur les rythmes scolaires, élaboré conjointement avec les enseignants et les parents d'élèves, en cours de finalisation. Il précise que ce projet devra être remis à l'Inspection Académique avant le 6 juin 2014.

Ce projet concerne 110 élèves du primaire et 60 élèves en maternelle.

Monsieur le Maire, précise que la loi et les décrets sur les rythmes scolaires s'imposent en tant que normes supérieures et que les lois de la République doivent s'appliquer.

Il propose de ne pas soumettre le projet de délibération au vote.

Approuvé à l'Unanimité des membres présents

1 - Débat sur le tunnel du col de Tende.

1

Monsieur le Maire fait part des informations partielles en sa connaissance sur le percement du nouveau tunnel de Tende. Une réunion rassemblant les maires de la vallée de la Roya et les maires côté italien devrait avoir lieu à Limone, courant juin 2014.

Il précise qu'à ce jour nous n'avons pas l'ensemble des informations permettant de donner un avis définitif sur ce projet.

Il confirme néanmoins, qu'il convient de préserver le caractère environnemental et sécuritaire de la vallée sans oublier de privilégier le maintien d'un service ferroviaire de qualité. Ce dernier, pourrait encore souffrir d'engagement financier lourd sur le tunnel au détriment des investissements prévus sur la ligne Nice-Breil-Tende-Cunéo.

Une motion pourrait être présentée et débattue lors du prochain conseil municipal.

1 - Information sur la place Brancion.

2

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal des procédures en cours.

Le syndicat des Copropriétaires du 7 place Brancion a déposé un référé d'urgence auprès du tribunal administratif de Nice, pour lequel Madame la Présidente du Tribunal Administratif a condamné la commune de Breil à prendre des mesures d'urgence sans astreinte.

Monsieur le Maire, lors d'un entretien avec Mme Sylvie CENDRE Sous-Préfète de Nice-Montagne a précisé que la commune n'avait pas les moyens financiers pour palier à ces mesures d'urgence qui s'élèveraient en 2 tranches pour un montant global de 274 797 € HT.

Il précise de plus, que des propriétaires seraient prêts à vendre au prix du marché, avec une valeur vénale antérieure au sinistre. Une demande de la valeur vénale va être faite auprès de France-Domaine, organisme d'Etat chargé de ces évaluations.

1 - Délibération sur le transfert de compétences du SITV de la Roya au SIVOM Vallée de la Roya.

3

Lors du dernier Conseil du SITV* en date du 16 mai 2014, le Président du SITV a proposé qu'il soit transféré au SIVOM Vallée de la Roya et à demander que chaque commune délibère à ce sujet.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur ce transfert.

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

- 1 - Information sur la vente d'une parcelle cadastrée Section N - n° 1326,
4 sise à Piène Haute.**

Mme Angèle VERAN Conseillère Municipale, informe les membres du Conseil de la vente par la commune de Breil, après évaluation par France-Domaine, d'une parcelle de 74m² – cadastrée Section N – n° 1326, sise à Piene-Haute, attenante et à l'arrière de la maison des demandeurs. Leur balcon surplombe cette parcelle.

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

- 1 - Avis sur la cession du local cadastré Section E – n° 419, sis 7 rue du
5 Collet.**

Mme Angèle VERAN Conseillère Municipale, informe les membres que le Conseil Municipal en date du 12/09/2013 a accepté la cession pour l'euro symbolique par Mr BERTOCCHI Michel, d'un local de 49m² situé au RDC d'une construction, sise 7 rue du Collet cadastrée Section E - n°419.

Suite à un entretien avec le notaire, il convient d'abord établir un rectificatif au titre de propriété de Mr BERTOCCHI, mais également un état descriptif de division par un géomètre pour les tantièmes. Ces frais sont de l'ordre de 1.000,00 euros que le cédant ne veut pas régler, plus les frais de cession d'environ 600,00 euros.

De plus, les étages supérieurs sont en mauvais état. Le jour où il faudra refaire la toiture ou toute autre partie commune (façade, etc...), la commune devra y participer au prorata de ses tantièmes.

Mme Angèle VERAN Conseillère Municipale, propose de constituer un dossier complet à présenter lors du prochain Conseil afin de pouvoir refuser cette acquisition, motivé par l'absence d'affectation, le coût des actes et l'état de ruine de l'immeuble.

Vote

Contre : 19

Abstention : 0

Pour : 0

1 - Désignation du délégué à la Sécurité Civile.

6

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Mr Abid BOUKHADRA en tant que représentant de la commune de Breil sur Roya auprès du S.D.I.S*.

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

1 - Informations Diverses

7

- Elections européennes

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil des résultats obtenus sur la Commune.

- Piène-Haute

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil que le week-end du 24/25 mai 2014, une effraction a été commise au niveau du bassin d'eau potable.

Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie. Le service de l'eau est intervenu aussitôt pour désinfecter l'eau par ajout de chlore et pour sécuriser le bassin en remettant un nouveau cadenas ainsi que par la réactivation de l'alarme. Une mesure sur la potabilité de l'eau va être lancée.

- Aire de l'USBTP

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil qu'une réunion s'est tenue au Conseil Général des Alpes-Maritimes, en date du 16 mai 2014, en présence de Mr Gilbert MARY Conseiller Général et des services du Conseil Général.

Deux solutions sont envisageables :

- 1) Raser le bâtiment et renaturaliser le site
- 2) Conserver le bâtiment et le remettre en état, sans possibilité d'hébergement vu le risque avéré d'inondation.

La DREAL* est venue dernièrement contrôler le site en présence de Mr Philippe ROY Directeur des Services Techniques et de Mr Abid BOUKHADRA Conseiller Municipal. Un rapport va être envoyé au préfet avec une demande de remise en état du site (dépôts sauvages, encombrants, mâchefer, etc...).

Monsieur le Maire, donne la parole à Mr Jean-Pierre BEGHELLI Conseiller Municipal qui présente son projet :

Il propose de créer un espace de loisirs dédié aux jeunes avec l'implantation d'un mini-golf, d'un mur d'escalade, mise en place d'un

échiquier géant, création d'un espace pique-nique, pose de 2 chalets, etc.....

Monsieur le Maire précise qu'aucun bâti ne sera autorisé.

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, propose qu'une réunion soit organisée avec toutes les personnes intéressées par l'aménagement de cet espace.

- Programme des Festivités

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, présente aux membres du Conseil le détail du programme des festivités prévues sur la commune pour la saison estivale. Il indique qu'il sera finalisé début juin 2014.

Il précise qu'il faudrait prévoir un spectacle sur Libre et Piène-Haute.

- Motion de soutien aux intermittents du spectacle

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, donne lecture aux membres du Conseil d'une Motion de soutien aux intermittents du spectacle, intervenants importants dans la dynamique associative des territoires ruraux.

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur cette Motion de soutien.

Vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

- Association des Communes Forestières : renouvellement du Conseil d'Administration

Mr Joseph REY Conseiller Municipal, informe les membres du Conseil de la réunion qui s'est tenue lundi 26 mai 2014 à 14H30 au Conseil Général en présence de Mr Eric CIOTTI Député et Président du Conseil Général.

Il fait part du nouvel organigramme du Conseil d'Administration et informe de sa nomination au titre de Trésorier adjoint et de délégué suppléant à la commission d'appel d'offres.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur André IPERT Maire, lève la séance à 23H30.



André IPERT

Maire de Breil sur Roya

- *ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
- *USBTP : Union Sociale du Bâtiment et des Travaux publics
- *SITV : Syndicat Intercommunal de la Télévision Valléenne
- *SDIS : Service Départemental des Incendies et Secours
- * DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement